

Introduction

Béatrix Midant-Reynes, CNRS, UMR 5608 TRACES, Toulouse, France

En 1993, dans *Archéo-Nil* 3, Pascal Vernus nous offrait le premier article que notre revue consacrait au thème des débuts de l'écriture¹. Mais cet article prenait place dans un dossier plus large dédié aux « lectures de l'espace figuratif », bien que l'espace dans lequel se déploie l'écrit, pour signifiant qu'il soit, ne constitue pas le fond du problème. Huit ans après, nous revenions à la charge avec un n°11 consacré à « l'invention de l'écriture ». Nous y constatons que si la démonstration de Pascal Vernus n'avait pas pris un cheveu blanc, l'accentuation des recherches tant au plan archéologique que philologique (mais surtout archéologique) avait conduit à s'interroger parfois *autrement* sur la question des origines de l'écriture. On songeait alors aux apports de l'archéologie funéraire et de la paléobiologie, tels que livrés par Éric Crubézy dans son article sur les « Capacités cognitives, représentations visuelle du message et naissance de l'écriture en Égypte ». C'est une donnée qui est souvent omise : pour *inventer* l'écriture, il fallait que l'activité intellectuelle fondée notamment sur l'abstraction et la déduction fût mise en place avant elle². Un changement d'architecture cérébrale. La suite du numéro 11 traite davantage de l'enfance de l'écriture en Égypte, avec la précieuse base de données sur les *serekhs* incisés sur poteries, de E. van den Brink, une analyse du système hiéroglyphique du 4^e millénaire par J. Kahl, et la contribution de notre fidèle ami Alain Anselin, qui s'interroge sur la matérialité de l'écriture de l'Égypte antique, sa mise en scène, ce que disent les mots qui constituent son vocabulaire.

Depuis ce début de 21^e siècle, bien des choses ont encore été écrites sur les commencements de l'écriture, ce qui ne dément ce que P. Vernus observait en 1993 : « C'est ainsi qu'on a déjà beaucoup écrit sur l'écriture et apparemment, on n'est pas prêt de s'arrêter »³. Evoquons dans le domaine francophone le colloque du musée archéologique de Nice-Cemenelum, en 2009, dont les actes ont été publiés en 2011⁴. Ce numéro 26 d'*Archéo-Nil* est dans la même veine en ce qu'il interroge l'écrit en tant que pratique sociale en lien avec l'émergence des institutions qui émanent d'un pouvoir politique (administration et bureaucratie), et qu'il ouvre l'aire géographique pour englober le Proche-Orient et oser, avec Haicheng Wang, un galop vers la Chine.

À ce stade, plusieurs points doivent être soulignés, qui ont aujourd'hui le mérite du *consensus* et, quitte à risquer la simplification, apportent de la clarté au sein d'un débat dont raffolent parfois les sciences humaines et dont il résulte souvent plus de confusion que d'avancées concrètes. Il est important de les garder à l'esprit tout au long de la lecture de ce numéro.

Le premier concerne la définition de l'écriture dans *son acception fondamentale* et je renverrai, une fois de plus, à P. Vernus : « un système de signes concrets, essentiellement visuels, capable d'encoder des données linguistiques, et donc, de transposer leur matérialité phonique en matérialité optique (ou tactile dans le cas du Braille) »⁵. Partant, elle se différencie des systèmes graphiques qui l'ont précédée et qui ont poursuivi leur chemin parallèlement à elle. L'avancée des recherches à partir de corpus maîtrisés de marques sur pots ou de documents iconographiques⁶, entre autres, révèlent

1. Vernus, P., 1993. La naissance de l'écriture dans l'Égypte ancienne. *Archéo-Nil* 3 : 75-108.

2. Crubézy, É., 2001. Capacités cognitives, représentations visuelles du message et naissance de l'écriture en Égypte. *Archéo-Nil* 11 : 6.

3. Vernus 1993 : 75.

4. Viers, R. & Vernus, P. (eds.), *Les premières cités et la naissance de l'écriture : actes du colloque du 26 septembre 2009*. Arles.

5. Vernus 1993 : 75.

6. Citons pour exemples les travaux sur les marques sur poteries de E. van den Brink, de G. Bréand pour Adaïma ou ceux de G. Graff consacrés à l'iconographie des céramiques décorées Naqada II (les vases gerzéens). Cf. bibliographie article de P. Vernus, ce volume.

des systèmes d'information et de communication d'une autre nature, même si l'ensemble puise à un commun répertoire de signes⁷. L'écriture est donc un code capable de fixer des énoncés linguistiques et le message qu'elle véhicule est univoque.

Le second point concerne son berceau et l'on s'accorde à présent sur le fait qu'il y en a eu plusieurs, apparus en différents points du monde, à différents moments. L'invention ne s'est pas transmise⁸, elle s'est imposée par ses facultés de mémorisation, de simplification, d'organisation, comme un instrument inégalée pour structurer les communications entre les hommes. Mais cette nécessité de régler le jeu des relations sociales ne peut elle-même s'expliquer hors des faits de pouvoirs, seulement si elle prend place dans un contexte de relations dissymétriques.

C'est là le troisième point et il concerne directement ce numéro. L'écriture est par essence et par naissance liée au pouvoir, même s'il existe des États sans écriture (Inca) et même si, dans ses multiples développements, elle a pu être adoptée pour d'autres usages⁹. Pour C. Lévi-Strauss, elle est un instrument de domination (cité par Wang Haicheng). Formule lapidaire et volontairement provocatrice, mais non dénuée de fondement. Avant que l'éducation, l'écrire et le lire, ne serve à l'émancipation des peuples, l'écriture a été un vecteur essentiel dans l'organisation d'une administration bureaucratique au service d'une élite, seule capable de la maîtriser. Elle accompagne l'émergence du pouvoir qui est au centre d'une architecture sociale en construction et prend, selon les espaces sociaux, des formes différentes qui explique qu'on ne puisse réduire ses objectifs à un seul schéma explicatif. Comme on le verra à la lecture de ces pages, et comme J.-C. Moreno-García le souligne en conclusion, si l'invention de l'écrit a répondu en Mésopotamie à la complexité des pratiques gestionnaires, c'est en raison de la structuration des pouvoirs, en ce lieu, au sein des « Cités-États », et de la nature même des rapports de force entre les différentes cités. Le processus a été différent en Égypte où la cité a joué un rôle secondaire et où le pouvoir s'est cristallisé sur la personne royale, comme l'atteste l'émergence du *serekh*, image du roi en son palais, une des premières manifestations de l'écrit en Égypte¹⁰. Il est temps à présent de donner la parole aux auteurs et de les remercier pour leurs généreuses contributions. Un grand merci également à Juan Carlos Moreno-García qui a bien voulu se charger de les réunir et de rédiger la conclusion de ces brillantes synthèses.

Bien que hors dossiers, les deux études qui suivent ne nous éloignent pas de cette thématique. Ils nous renvoient à l'univers gravé qui, depuis la préhistoire, rythme les routes des déserts et accompagnent les expéditions des débuts de la royauté vers les régions minières, marquant la main mise du pouvoir sur le paysage. Mathieu Begon revient sur la lecture de l'inscription du bas-relief de Nag el-Hamdulab et ouvre vers des discussions que nos colonnes seront toujours prêtes à accueillir. À la lumière des données nouvelles apportées par la découverte des inscriptions rupestres du Ouadi Ameyra, Caleb Hamilton interroge les expéditions de Raneb, second roi de la II^e dynastie et montre qu'en dépit des désordres qui ont pu secouer la II^e dynastie, elles se situent sur la trajectoire impulsée par les souverains de la I^{re} dynastie.

Ce volume se clôt, comme à son habitude, par la bibliographie annuelle de Stan Hendrickx et Wouter Claes et les comptes rendus de lectures par Olivier Rochecouste et Yann Tristant.

Pour la qualité de leurs travaux, leur générosité et la confiance qu'ils nous ont accordée, que tous soient ici remerciés.

7. Anselin, A., 2001. Signes et mots de l'écriture en Égypte antique. *Archéo-Nil* 11 : 136-164. Voir également Anselin, A., à paraître. Iconographies, oralitures, hiéroglyphie. Quelques réflexions sur les contextes culturels de l'apparition de l'écriture [in:] Midant-Reynes, B.; Ryan, E.M. & Tristant, Y. (coll.), 2016. *Egypt at its Origins 4. Proceedings of the Fourth International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt"*, New York, 26th-30th July 30, 2011. OLA. Leuven/Paris/Walpole, MA.

8. Il n'est pas exclu cependant que les élites égyptiennes, fin Naqada II-début III, aient été en contact avec le système écrit sumérien. L'application dans l'iconographie égyptienne de cette époque de motifs mésopotamiens en est la preuve. L'invention demeure cependant proprement égyptienne.

9. Les *Tifingah* des Touaregs, par exemple.

10. Vernus, P., 2011. Naissance des hiéroglyphes et affirmation iconique du pouvoir: l'emblème du palais dans la genèse de l'écriture [in:] Viers, R. & Vernus, P. (eds.), *Les premières cités et la naissance de l'écriture: actes du colloque du 26 septembre 2009*. Arles: 27-58. Voir également l'article de C. Hamilton dans ce volume.